



District de Maine et Loire de Football

Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 6 septembre 2019

à ST LEGER SOUS CHOLET

Club d'accueil ST LEGER BEGROLLES BE LEGER FC

PROCES VERBAL

Clubs présents : ALLONNES BRAIN UF, AMBILLOU ASVR, ANDARD BRAIN ES, ANDREZE JUB-JALLAIS FC, ANGERS CŒUR D'AFRIQUE, ANGERS CROIX BLANCHE, ANGERS DOUTRE SC, ANGERS HAUTS ST AUBIN AC, ANGERS INTREPIDE, ANGERS LAC DE MAINE, ANGERS MAFCA, ANGERS MAYOTTE CS, ANGERS NDC, ANGERS SCA, ANGERS SCO, ANGERS VAILLANTE, ANGRIE AS ST PIERRE, AUVERSE MOULIHERNE, AVRILLE AS, BAUGE EA BAUGEOIS, BAUNE VAL BAUGEOIS, BEAUCOUZE SC, BEAUFORT EN VALLEE US, BEAUPREAU CHAPELLE FC, BECON VIL ST AUG OL, BOUCHEMAINE ES, BOURGNEUF STE CHRIST, BOUZILLE MARILLAIS RC, BREZE OL, BRIOLLAY US, BRION JS, BRISSAC ES AUBANCE, CANDE CHALLAIN LOIRE, CANTENAY EPINARD US, CARBAY ESPERANCE, CHALONNES CHAUDEF., CHAMPTEUSSE ANJ BAC, CHAMPTOCE USSCA, CHAMPTOCEAUX CASTELV, CHATEAUNEUF US, CHATELAIS NYOISEAU, CHAUDRON ST QUENTIN, CHAZE VERN ANJOU AS, CHEMILLE MELAY, CHOLET ASPTT, CHOLET FC, CHOLET JEUNE France, CHOLET NUAILLE ESSPG, CHOLET SO, CHRISTOPHESEGUINIÈRE, COMBREE NOYANT US, CORNE USC, CORON OSTVC, DAUMERAY AJAX F, DENEE LOIRE LOUET ES, DOUE LA FONTAINE RC, DURTAL AIGLONS, ECOUFLANT AS, ETRICHE AF, GENNES LES ROSIERS, INGRANDES LE FRESNE, JARZE ES, JUIGNE FC LOUET, LA DAGUENIERE BOHAL, LA POMMERAYE POMJ, LA POSSONNIERE SAVEN, LA ROMAGNE ROUSSAY, LA SALLE AUBRY POIT, LA TESSOUALLE EA, LANDEMONT LAURENTAIS, LE BOURG D'IRE FC, LE FIEF GESTE FC, LE FUILET CHAUSSAIRE FC, LE LION D'ANGERS CS, LE LONGERON TORFOU AS, LE MAY/EVRE E, LE PLESSIS GRAMMOIRE, LE PUY ST BONNET AS, LE PUY VAUDELNAY ES, LES PONTS DE CE AS, LES VERCHERS ST GEOR, LIRE DRAIN O, LONGUENEE EN ANJ FC, MARANS GENE US, MARIGNE ES, MARTIGNE ES LAYON, MAZE US, MAZIERES EN MAUGES, MONTILLIERS ES, MONTREUIL BELLAY UA, MONTREUIL JUIGNE BF, MORANNES ES, MURS ERIGNE ASI, NOYANT ASD NOYANTAIS, PARCAY LA PELLERINE, PELLOUAILLES CORZE, POUANCE USA, POUZE ST CLEM BRAIN, SAUMUR BAYARD AS, SAUMUR OFC, SEGRE ESHA, SEICHES MARCE AS, SOMLOIRYZERNAY CP, SOULAIRE FENEU AS, ST ANDRE ST MACAIRE, ST AUBIN JS LAYON, ST BARTHELEMY FOOT, ST FLORENT FC BLE, ST GEORGES/LOIRE US, ST GEORGES TREM FC, ST GERMAIN VAL MOINE, ST HILAIRE VIHIERES, ST JEAN ST LAMBERT FC, ST LAMBERT LEVEES, ST LAURENT MESNIL, ST LEGER BEGROLLES, ST LEZIN AS MAUGES, ST MARTIN AVIRE LOUV. ST MATH MENITRE FC, ST MELAINE/AUBANCE, ST PHILBERT PEUPLE, ST PIERRE MONTREV AS, ST SYLVAIN ANJOU AS, STE GEMMES ANDIGNE, STE GEMMES/LOIRE O, THOUARCE FC LAYON, TIERCE CHEFFES AS, TILLIERES ARC, TOUTLEMONDE MAULEVR, TRELAZE EGLANTINE, TRELAZE FOYER, VALANJOU AS, VAL ERDRE AUXENCE AS, VARENNES VILLEBER ES, Vernoil Vernantes, VILLEDIEU RENAUDIÈRE, VILLEVEQUE SOUCELLES, VIVY NEUILLE 90 AS.

Clubs absents :

Clubs amendables

ANGERS ASPTT, ANGERS BELLE BEILLE AC, ANGERS FC, BLOU US, CHAMPIGNE QUERRE AG, CHAZE HENRY AS, CHOLET FCPC, FOUGERE VAULANDRY SC, JUMELLES AS, LES RAIRIES AS, LONGUE AC, NEUILLE INTREPIDE, NUEIL HAUT LAYON, VERGONNES ARMAILLE US (clubs amendables).

Clubs non amendables/autres pratiques

ANGERS COPAINS ASC, ANGERS CREDIT AGRICOLE, ANGERS ENSEIGNEMENT PUBLIC AS, ANGERS FUTSAL CLUB ELITE, ANGERS LCDF, ANGERS MEDICO SOCIAL AS, ANGERS MUNICIPAL AS, CHACE ST CYR 2000, CHATEAUNEUF BLACK PINK, CHOLET FOOT THALES, HUILLE LEZIGNE SC, LA CHAPELLE ST LAUD, LES PONTS DE CE LOISIRS, NOELLET USTA, ST AUGUSTIN FUTSAL, THOUARCE FUTSAL CLUB, TRELAZE DIABOLOS SC, TRELAZE FALA, TRELAZE SPORTING, TURQUANT AS COTE

ORDRE DU JOUR

1^{ère} PARTIE :

AG ORDINAIRE

- **19 h - Ouverture par le Président de District**
- **Accueil des personnalités**
- **Approbation du PV de l'AG du 07/09/2018**
- **Rapport d'activités de la saison 2018-2019**
- **Présentation des comptes financiers 2018-2019**
- **Rapport du Commissaire aux comptes**
- **Budget prévisionnel**
- **Elections des délégués aux AG de Ligue**

PAUSE - ATELIERS

2^{ème} PARTIE :

- **Discours du Président Guy RIBRAULT**
- **Résultats des votes**
- **Evolutions règlementaires**
- **Information discipline**
- **Evolution foot féminin 2020/2021**
- **Développement Futsal**
- **Rappel procédure de labellisation**
- **Projet rassemblement U9**
- **Intervention du président de la LFPL Gérard LOISON**
- **Intervention du représentant du président de la LFA Jacky CERVEAU**
- **Mot de clôture du Président de District**

1. AG ORDINAIRE

Ouverture par le Président de District

Guy RIBRAULT salue puis remercie l'assemblée d'environ 350 personnes présentes pour cette Assemblée Générale.

Il remercie et présente les invités :

- M. Jean Paul OLIVARES, Maire de St Léger Sous Cholet
- M. Pierre-Marie CAILLEAU, Maire de Bégrolles en Mauges
- M. Charles Henry DABIN, Président du club de St Léger Bégrolles Bé Leger FC
- M. Philippe BRADFER, Directeur de la DDCC
- M. Gérard LOISON, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- M. Jacky CERVEAU, représentant du président de la LFA

Il excuse :

- M. BECHU Christophe, Maire d'Angers
- M. CHABANE Saïd, Président d'Angers SCO SASP
- M. MARTIN Alain, Président du District 44
- M. GAZEAU Jean-Jacques, Président du District 85
- M. PLOUSE Franck, Président du District 72
- M. COUSIN Guy, Président du District 53

Guy RIBRAULT déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte, après avoir souligné la présence de la quasi – totalité des membres du Comité de direction et des salariés (es), et donne la parole à Messieurs OLIVARES et CAILLEAU, respectivement Maires de St Léger sous Cholet et de Bégrolles en Mauges, et à M. DABIN Charles-Henri, Président du club d'accueil.

Approbation du PV de l'AG du 07/09/2018

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07/09/2018, n'a fait l'objet d'aucune remarque depuis sa parution. Il est soumis par Guy RIBRAULT à l'approbation des membres représentant les clubs. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités de la saison 2018-2019

Comme chaque saison le rapport moral est adressé aux clubs en amont de l'AG (courant août). Geneviève LANDEAU secrétaire générale, rappelle que celui-ci est rédigé en collaboration avec les présidents (es) des commissions. Il a pour but de retranscrire toutes les activités réalisées dans notre département. Ce rapport peut être consulté sur le site à tout moment et par tous.

Geneviève LANDEAU commente les bons parcours de nos équipes en coupes et les moments festifs qui en découlent (*rassemblement du foot d'animation avec les claps de fin, Finales seniors à Durtal avec environ 1300 spectateurs...*). Elle remercie et souligne l'efficacité des bénévoles dans l'accueil des équipes et dans l'organisation.

Au nom du CODIR, elle félicite les excellentes performances sportives des équipes en championnat qui évolueront à l'étage supérieur et adresse ses encouragements pour la saison à venir à toutes les équipes.

Un point est réalisé sur les effectifs avec un peu plus de 37000 licenciés dans notre district. Puis elle cite les actions qui ont été menées tout au long de la saison en faveur des clubs

(formations, appuis, accompagnements, récompenses etc..). Et enfin elle met l'accent sur la nouvelle formule du Challenge Esprit Clubs 49 et profite de cette occasion pour passer un message de soutien pour les arbitres et demande à tous les acteurs du football de faire de même.

Présentation des comptes financiers de la saison 2018-2019

Trésorier Général, Gérard PAQUEREAU présente un diaporama et expose les résultats financiers de l'année écoulée. Le compte de résultats laisse apparaître un excédent de 7400€.

Répartitions des charges :

Charges de personnels 56 %
Organisation et dotations des compétitions 8 %
Frais de fonctionnement des commissions 9 %
Dotations, amortissements et provisions 6 %
Autres (charges externes, consommables impôts et taxes...) 21 %

Répartitions des produits :

Redevances licences 27 %
Amendes 23 %
Engagements Championnats et Coupes, recettes coupes 20 %
Subventions de fonctionnement 22 %
Sponsoring : 3 %
Autres (produits financiers, stages, produits exceptionnels,...) 5 %

L'excédent de l'exercice est affecté en réserves, soit 7 399,08 €.

Rapport du Commissaire aux comptes : Approbation

Mme Laurence BESSON-HUBERT, Commissaire aux comptes de la société SOREGOR, certifie les comptes présentés conformes et sincères au titre de sa mission. Elle propose de donner quitus au trésorier.

Le rapport financier présenté par le trésorier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2019-2020

Basé sur les résultats de l'année, Gérard PAQUEREAU présente ensuite le budget prévisionnel 2019-2020.

Budget équilibré pour un total de 690 000 €.

Election des délégués représentant les clubs de district à l'AG de la L.F.P.L.

Présentation par le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Les critères de validité des candidatures ont été vérifiés par M. Henri DESHAIS et la commission. Les candidats (7 titulaires et 1 suppléant) sont éligibles, ils sont présentés à l'écran. Après un rappel des consignes de vote (enveloppe de couleur pour chaque vote et un seul déplacement) Il est procédé au vote à bulletin secret.

PAUSE ET PRESENTATION DES ATELIERS

Discipline / Arbitrage / Terrains et Infrastructures – FAFA / Equipe technique – Les Formations et Formations des dirigeants

2^{ème} PARTIE

Résultats des votes :

Nombre de clubs présents : 134 sur 174 clubs (soit 1 438 voix sur 1 632)

Nombre de clubs votants : 129 (soit 1 377 voix)

Nombre de clubs non votants : 5

Nombre de bulletins nuls : 5

Election des délégués représentant les clubs de district à l'AG de la LFPL

TITULAIRES	Nombre de voix obtenues
BODIER Michel	1 337
CHARBONNIER Jacques	1 366
CHOUTEAU Jean-Jacques	1 377
DEVID Serge	1 366
GOURDON Philippe	1 366
LECHAT Hubert	1 373
SALMON Eric	1 366

SUPPLEANT	Nombre de voix obtenues
FROGER Alain	1 359

Les Délégués et suppléant représentant les clubs de niveau district à l'AG LFPL sont donc élus.

Evolution règlementaires : intervenant Guy RIBRAULT

Le Président a rappelé les dispositions de l'article 9 (Obligations règlements championnats). Il a présenté la proposition du CODIR de maintenir ces dispositions. Un vote à main levée a été effectué. La proposition a été adoptée. Les règlements spécifiques 49 seront actualisés en conséquence.

Information discipline : intervenant Sébastien CORNEC

Dans l'optique d'efficacité, d'égalité et de meilleur traitement des dossiers, quelques règles sont rappelées : obligation d'envoyer des rapports, présence aux auditions, formalités des feuilles de match et annexe.

D'autres points sont évoqués tels que la mise en place d'un barème de sanction pour les spectateurs licenciés et une harmonisation des amendes financières.

Evolution foot féminin : intervenante Alexandra CHIRON

Le tableau des effectifs 2018/2019 est projeté avec un rappel des jours et horaires de compétitions par catégorie. Au 30 mai 2019, le District comptait 2 562 licenciées. Puis les évolutions pour 2020/2021 sont présentées notamment au niveau de la mixité. A ce sujet et

suite à l'intervention de M. Christophe RENAUD, Président de l'ES Gennes Les Rosiers, une réflexion sera faite en concertation avec les techniciens, la commission féminine avant validation par le CODIR.

Pour la saison 2019/2020 et à titre expérimental, une opération « Foot Loisir Féminin » est lancée. Un bilan sera fait en fin de saison.

Développement Futsal : intervenant François LECOQ

Le bilan de la saison écoulée est fait. François LECOQ annonce des équipes nouvelles et supplémentaires pour 2019/2020 et leurs souhaite la bienvenue. Il évoque aussi le planning prévu avec l'intégration des équipes de foot d'animation et de jeunes (engagements libres en challenge jeunes). Il évoque aussi le fait d'intégrer le futsal en U11/U13 en complément de la pratique habituelle.

Rappel procédure labellisation : intervenant Arnaud MAINDROU

La carte du département est projetée indiquant les clubs labellisés :

- Label jeunes FFF : 26 « Espoir », 3 « Elite », 2 « Excellence »
- Label Ecole de foot féminine : 12 « Bronze », 2 « Argent », 1 « Or »

Le parcours et les échéances sont de nouveau expliqués : réunion d'information, autodiagnostic puis dossier d'engagement.

Et enfin, les critères incontournables sont précisés pour obtenir les labels Espoir et Elite, les plus accessibles. *Rappel des quatre thèmes : projet associatif, sportif, éducatif et encadrement/formation.*

Projet rassemblement U9 : intervenant Philippe FOUCHER

Un constat a été fait par la commission U7-U9, les animations ont tendance à « s'épuiser ». L'objectif de ce projet est de redynamiser ces rassemblements, de finir la saison sur une superbe manifestation, de fidéliser les enfants et les encadrants. Cette manifestation serait programmée tous les deux ans en alternance avec Foot Océane (District 85). Le but serait de rassembler un maximum de jeunes U9 pour pratiquer le foot mais aussi bien d'autres activités, sur un lieu atypique ou original en fin de saison (juin 2020).

Le groupe de travail va poursuivre et peaufiner ce projet qui sera présenté à nouveau en CODIR puis en réunion de secteurs en janvier 2020.

Clôture de l'Assemblée Générale

Après avoir laissé un temps de parole aux invités, M. BRADFER (DDCS), M. LOISON (LFPL), M. CERVEAU (LFA), Guy RIBRAULT remercie le club d'accueil et ses bénévoles pour toute l'organisation ainsi que l'assistance pour sa participation à cette assemblée.

Et enfin il souhaite une bonne saison sportive à tous les participants et donne rendez - vous aux clubs le 26 juin 2020 pour l'AG Elective.

Le Président
Guy RIBRAULT

La Secrétaire Générale
Geneviève LANDEAU